

# ▶ L'avarie commune : Principes & Évolutions



 **1 jour** (7h30)

## Tarifs

**650 €HT** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

**450 €HT** pour les experts et CA recommandés par le CESAM.

**350 €HT** pour les membres du CESAM.

**Lieu** Visioconférence

**Formatrice** Mathilde DOCQUIERT • CESAM

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les règles de York & Anvers.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval, après une déclaration d'avarie commune.

**Public concerné** - Absence de prérequis -

Salariés des compagnies membres du CESAM (Gestionnaires de sinistres & Souscripteurs) Professionnels actifs dans ce secteur (principalement courtiers, agents ou experts).

## Méthodes pédagogiques

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## ▶ PROGRAMME

### Tour de table et évaluation des besoins

#### Le principe de l'avarie commune

- 4 caractéristiques fondamentales.
- La déclaration d'avarie commune.
- Le dispacheur d'avarie commune.
- La signature des garanties d'avarie commune.
- La charge de la preuve.
- Le règlement d'avarie commune.

#### Les règles de York & Anvers et leurs principales évolutions

- Un cadre juridique unifié.
- Architecture générale.
- York & Anvers 1994.
- York & Anvers 2004.
- York & Anvers 2016.

#### Contestations & recours

- Contestations de l'avarie commune.
- Recours.
- Prescriptions.

#### États des lieux & perspectives.

**Contact :** [mdocquiert@cesam.org](mailto:mdocquiert@cesam.org) - [formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)